

La tribox Air homologuée pour circuler et assurer le prélèvement kilométrique en Belgique !

Grâce à son boîtier tribox Air déjà opérationnel sur le réseau Viapass depuis plusieurs mois, eurotoll est désormais officiellement accréditée en tant que prestataire pour le prélèvement kilométrique en Belgique. L'interopérabilité européenne devient donc une réalité grâce à la tribox Air qui permet aujourd'hui de circuler avec un boîtier unique dans 5 pays : France, Espagne, Portugal, Autriche, Belgique.

Pour rappel, lancé le 1^{er} avril 2016, le prélèvement kilométrique Belge concerne les poids lourds de plus de 3,5T destinés au transport de marchandises. Le réseau taxé s'étend sur plus de 6500km à travers les trois régions : Flandres, Wallonie, Bruxelles-Capitale. Afin d'être en règle, les véhicules circulant en Belgique doivent tous être équipés d'un équipement embarqué, tel que la tribox Air, en mesure de calculer la taxe pour le compte des autorités belges.



La tribox Air – un boîtier robuste et fiable

Fabriqué par le géant Siemens, le boîtier interopérable tribox Air est utilisé depuis de nombreuses années par les clients eurotoll, notamment pour gérer la géolocalisation de leurs véhicules. Si sa solidité n'était plus à prouver, la tribox Air a néanmoins fait l'objet de tests techniques et opérationnels extrêmement exigeants afin d'être homologuée sur le réseau Viapass :

- Des tests d'échanges de données entre les plateformes eurotoll et les plateformes belges, afin d'assurer une performance continue du service.
- Des tests de précision dans l'évaluation des distances et le calcul de la taxe, afin de garantir à l'ensemble de ses utilisateurs qu'ils seront facturés du juste prix.

- Des tests de couverture sur l'ensemble du réseau belge, pour assurer un bon fonctionnement du badge sur 100% des routes taxées.

A l'issue de ces tests, les premiers véhicules clients ont été autorisés à circuler sur le réseau Viapass à partir du mois d'août 2017. La qualité observée pendant ces premiers mois d'utilisation a débouché ce 28/12/2017 sur l'homologation officielle du boîtier par les 3 régions Belges.

Une offre flexible & adaptée aux besoins de chacun

Parce que chaque société a des besoins différents, eurotoll vous propose d'utiliser son boîtier interopérable de manière totalement flexible et avec un tarif juste et adapté à votre consommation. Vous pouvez en effet construire votre offre sur mesure, avec notamment :

- Un abonnement Viapass régulier pour les sociétés se rendant fréquemment en Belgique, qui vous permet de bénéficier d'un abonnement mensuel au meilleur prix
- Un abonnement Viapass occasionnel pour les sociétés n'allant en Belgique moins régulièrement, qui vous permet d'être facturé uniquement si vous circulez
- Une activation /désactivation à la carte des autres réseaux (France, Espagne, Portugal, Autriche)
- Une option de géolocalisation

Une fois client eurotoll vous pourrez gérer directement votre abonnement depuis votre espace client sécurisé. De même, vous pourrez commander puis gérer vos tribox en toute autonomie : activation de services, mise en opposition, demande de restitution, transfert vers un autre véhicule.... Autant de fonctionnalités disponibles 24h/24 sur votre espace abonné.

Eurotoll, pionnier du télépéage européen depuis 10 ans

Créée en 2006, eurotoll a su conserver un état d'esprit innovant pour anticiper les évolutions du marché et proposer des services toujours adaptés aux besoins de ses clients. Eurotoll a par exemple été la première société à associer la géolocalisation au télépéage et dans les premières à proposer l'interopérabilité via son badge Bi EID permettant de circuler en France et en Espagne.

10 ans plus tard, le réseau eurotoll couvre 55 000 km de réseaux à péage ainsi que des tunnels, des ponts et des parkings sécurisés dans 16 pays (France, Espagne, Portugal, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Suède, Danemark, Pologne, Tchéquie, Slovaquie, Hongrie, Suisse, Luxembourg, Pays-Bas).

La couverture d'eurotoll sur l'ensemble de l'Europe est unique et procure à nos clients une continuité du service de péage incomparable. Grâce à cette présence européenne et nos 27 partenaires au sein de l'Union Européenne, la vocation d'eurotoll est aujourd'hui de simplifier la vie des transporteurs en faisant pour eux le lien avec l'ensemble des sociétés d'autoroutes européennes, et en les aidant à optimiser leur budget péage (pouvant représenter leur 4^e poste de dépenses). Les clients eurotoll

bénéficient d'un accompagnement quotidien avec notamment, le suivi des consommations péage, la détection de toute surfacturation (TLPC), les alertes en temps réel, la gestion de flotte, la gestion des réclamations, l'analyse des programmes de remise et des rapports personnalisés. L'ensemble de ces services peuvent par ailleurs être intégrés directement aux logiciels métiers (TMS, ERP) des utilisateurs pour leur permettre une gestion facilitée et centralisée de l'ensemble de leurs activités.

Pour plus d'informations sur notre offre, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.eurotoll.fr ou à contacter notre Service Clients :

service.client@eurotoll.fr



Contact Presse :

Nadi KANAAN

Nadi.kanaan@eurotoll.fr